

VILLE DE SAINT-PASCAL

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Avis d'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 270-2015 modifiant le règlement numéro 16-2000 concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 juillet 2015, le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté le projet de règlement numéro 270-2015 modifiant le règlement numéro 16-2000 concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.
2. En vertu de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), une assemblée publique de consultation sera tenue par le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal le **lundi 3 août 2015, à 20 h 30**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 405, rue Taché, Ville de Saint-Pascal.
3. L'objet du projet de règlement numéro 270-2015 est de fixer les frais d'étude d'une demande de dérogation mineure à deux cent cinquante dollars (250 \$).
4. Lors de cette assemblée publique, le maire expliquera l'objet du projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. Le projet de règlement numéro 270-2015 ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Le projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la municipalité.

7. Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, 405, rue Taché, Ville de Saint-Pascal du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Donné à Ville de Saint-Pascal, ce 9^e jour de juillet 2015.

Me Louise St-Pierre, OMA
greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal le Placoteux du 15 juillet 2015 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 9 juillet 2015.

Me Louise St-Pierre, OMA
greffière